

AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS B POUR LES APPRENTIS

Loi n°2018-771 du 5 Septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel Décret n° 2019-1 du 3 Janvier 2019 relatif à l'aide au financement du permis de conduire pour les apprentis (JO du 4.1.19)

Ce document est établi pour vérifier l'éligibilité de l'apprenti à l'Aide au Permis de Conduire. Il est susceptible d'être transmis aux services de l'État gestionnaires de cette aide.

ATTESTATION

Nous, soussigné(e)s

Gérant(e) de l'école de conduite :

Adresse complète :

.....

Mail : Tél. :

et

Apprenti(e) du CFA FORMASUP ARL :

Adresse complète :

.....

Mail : Tél. :

Certifions sur l'honneur que l'apprenti(e) désigné(e) est inscrit(e) à l'école de conduite depuis le pour la préparation du permis B et qu'il (elle) n'en est pas titulaire à ce jour.

Le versement de l'aide sera fait par virement à (RIB ci-joint) :

Apprenti(e) École de conduite

Nous avons connaissance que toute fausse déclaration de notre part nous expose au remboursement des aides indûment perçues.

Fait à le

Signature pour l'École de Conduite

Et cachet de l'établissement

Signature de l'apprenti(e)